

HABILITATION ÉLECTRIQUE - COMPLÉMENT PHOTOVOLTAÏQUE

PUBLIC VISÉ

Personnel devant être habilité pour assurer des intervention BT générales sur une installation photovoltaïque.

PREREQUIS

- Écrire et parler la langue française.
- **Posséder une habilitation électrique de niveau BR en cours de validité**

MÉTHODES MOBILISÉES

Exposés participatifs favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation. Travaux pratiques sur coffret pédagogique et de cellules HT, selon les cas, pour les exercices pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances théorique et pratique suivant la NFC 18-510. En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur de l'habiliter en toute connaissance de cause

DURÉE

1 jour (durée conseillée : 7 heures,

AUTRES INFORMATIONS UTILES



Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation

Référentiel : Décret n° 2010-1018 du 30 août 2010

3 ans

OBJECTIFS

Énoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique,

Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique.

Connaître les risques présentés par les installations et équipements BT.

Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité,

Mettre en application la nouvelle norme NFC18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension,

Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique,

S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement Repérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation.

Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension effectués sur des ouvrages ou des installations électriques photovoltaïques ou au voisinage.

Être en mesure d'obtenir, de son employeur, un titre d'habilitation avec mention photovoltaïque

CONTENU DU PROGRAMME

• FORMATION THÉORIQUE

- La réglementation et ses évolutions
- Le principe d'installation d'une installation photovoltaïque
- Les risques particulier au système photovoltaïque
- Les moyens de protection
- La consignation d'une installation photovoltaïque
- Les procédures spécifique en photovoltaïque

• FORMATION PRATIQUE

- Présentation des équipements et installations électriques
- Reconnaissance des différents appareils (manuels, automatiques, protections, pouvoir de coupure)
- Technique de manœuvre des appareils
- Présentation d'un équipement consigné
- Consignation et déconsignation d'un ouvrage BT :
 - Séparation.
 - Condamnation.
 - Identification sur plans, schémas et sur site.
 - Vérification d'absence de tension, mise à la terre et en court-circuit (VAT, MALT, CC)
- Mise en place de zones de travail.
- Respect des distances (vérifications pratiques).
- Présentation et utilisation du matériel de sécurité.
- Les dangers inhérents à ces différents équipements.